

## Budget 2024 : un investissement toujours massif de 45,1 M€ pour changer la vie des Roubaisiens, malgré le contexte inflationniste

C'est dans un contexte toujours impacté par les crises géopolitique et économique et les très hauts niveaux d'inflation, notamment sur l'énergie et l'alimentation, qu'a été élaboré le budget 2024. Cependant, grâce aux choix judicieux effectués par la majorité depuis plusieurs années et qui se sont révélés fructueux, la Ville de Roubaix gardera en 2024 une politique ambitieuse et dynamique. Elle se traduit par un investissement massif de 45,1 M€ au service d'une ambition restée inchangée : « Changer la ville pour la changer la vie des Roubaisiens ».

### LE BUDGET PRIMITIF 2024 DANS SES GRANDES LIGNES

En M€	BP 2023	BP 2024	Evolution/BP 2023	
			en M€	%
Recettes de fonctionnement	170,03	173,75	+3,72	+2,2%
<i>Excédent n -1 après adoption CA n-1</i>				
Recettes d'investissement	44,76	42,78	-1,98	-4,4%
<b>Recettes</b>	<b>214,79</b>	<b>216,53</b>	<b>+1,74</b>	<b>+0,8%</b>
Dépenses de fonctionnement	151,20	158,23	+7,03	+4,6%
Dépenses d'investissement	63,59	58,30	-5,29	-8,3%
<b>Dépenses</b>	<b>214,79</b>	<b>216,53</b>	<b>+1,74</b>	<b>+0,8%</b>

Que Roubaix soit à la pointe de la transition écologique, qu'elle accélère sa démarche de renouvellement urbain et continue à améliorer la qualité de vie de ses habitants, en particulier le cadre de vie, la sécurité, la tranquillité publique et la propreté : tel est le triple objectif du programme toujours volontariste mis en œuvre par la Ville.

### CE PROGRAMME SE DÉCLINE EN 4 PRIORITÉS :

#### 1 Préparer l'avenir pour une ville apaisée, entretenue, renouvelée par :

- la réhabilitation, la rénovation et l'extension des bâtiments municipaux, comme la salle de sports Buffon ou l'école Blaise Pascal ;
- la construction de nouveaux bâtiments : groupe scolaire Chaptal Gambetta, salle de sports et PRJ aux Trois Ponts, centre social des 4 quartiers et un relais d'assistantes maternelles, pour mieux mailler le territoire communal en services publics locaux ;
- le programme de renouvellement urbain qui entre dans sa phase opérationnelle.

2 Maintenir des services publics locaux de qualité au service de tous les habitants, par exemple l'ouverture de la médiathèque le dimanche.

### 3 Préserver le pouvoir d'achat des Roubaisiens et des agents :

- limitation des hausses des tarifs des services publics locaux ; à titre d'exemple, les tarifs de la restauration scolaire, échelonnés de 1 € à 3,50 €, n'augmentent pas malgré la hausse des coûts subie par la Ville ;
- pas d'augmentation des taux d'imposition ;
- pour les agents, évolutions salariales et instauration de titres-restaurant.

### 4 Encourager la production et la consommation locales, le recyclage et la réindustrialisation du territoire :

- mise en place de titres-restaurant pour les employés de la Ville ayant vocation à être dépensés à Roubaix uniquement pour soutenir le commerce local et la restauration locale ; sur une année complète, ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros qui vont irriguer l'économie roubaissienne ;
- reconversion de Tissel en site d'accueil d'entreprises voulant produire localement et développer l'emploi local.
- ...

## EN FONCTIONNEMENT : UNE GESTION SOUS CONTRÔLE

**La priorité donnée à l'investissement au travers d'un programme d'ampleur a pour corollaire une gestion sous contrôle des dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire permettant de dégager une épargne nette suffisante, condition sine qua non pour alimenter le cercle vertueux de capacité d'investissement de la Ville.**

**Les recettes de fonctionnement atteignent 173,8 M€ et sont en hausse de 2,2 % (+3,7 M€) par rapport à 2023.**

Cette hausse est due à l'augmentation :

- des recettes de fiscalité directe locale (+2 M€), mais sans hausse des taux d'imposition conformément à l'engagement pris par l'équipe municipale depuis 2014 ;
- de la dotation de solidarités urbaine (+1,9 M€) qui reste très dynamique
- de la dotation politique de la ville (+1M€)

**Les dépenses de fonctionnement s'établissent, elles, à 158,2 M€ et sont en hausse de 7 M€ (+4,6%) par rapport à 2023, avec une évolution significative des charges de personnel de +3,9 M€ (+4,5 %), liée aux mesures nationales ou propres à la Ville de Roubaix (poursuite de la revalorisation de la RIFSEP, instauration du titre-restaurant).**

Les subventions annuelles de fonctionnement représentent 7,7 M€, contre 7,5 M€ au BP 2023, soit une hausse de 3,2% ; la subvention d'équilibre au CCAS (centre social des 4 quartiers compris) est portée à 7,74 M€ ; les subventions aux actions portées par des associations s'établissent à 6,9 M€ et le montant des subventions aux OGEC pour le fonctionnement des écoles privées sous contrat est quasi stable, à hauteur de 2 M€.

Contact Presse

Nathalie Hausser - Tél. : 03 20 66 49 75 / 06 80 98 90 37  
CS 70737 - 59066 Roubaix cedex 01

## EN INVESTISSEMENT : UN PROGRAMME D'AMPLEUR

Le programme d'ampleur mis en œuvre par la Ville place Roubaix au même niveau que des villes comme Amiens (41,2 M€ d'investissement l'an dernier), Nancy (43,9 M€) ou Caen (40,5 M€), dont les populations sont pourtant nettement supérieures et qui sont des centres d'intercommunalité.

Les dépenses réelles d'investissement sont inscrites à un niveau de 58,3M€.

Elles se décomposent, comme suit : 45,1 M€ pour les dépenses d'investissement et 13,2 M€ pour le remboursement en capital de la dette, en légère baisse par rapport au BP 2023 (-0,5 M€), en cohérence avec le profil d'amortissement des emprunts passés.

### LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PERMETTRA :

- l'aménagement des espaces publics dans les quartiers concernés par le NPRU, l'Épeule (350 000 €) et l'Alma (300 000 €), et la requalification du parc du Brondeloire (1,05 M€) ;
- des interventions structurantes au cimetière (conservation, allées et chapelles) orientées vers la connexion au canal (970 000 €) ;
- le développement des équipements sportifs au Parc des Sports : piste de pump-track et requalification du terrain E (2,42 M€) ;
- l'équipement en vidéo-protection (370 000 €) et en hypervision (350 000 €) ;
- des interventions structurantes au couvent des Clarisses pour en faire un lieu totem et innovant de l'économie circulaire et du Zéro déchet (1,10 M€) ;
- des études ou travaux sur plusieurs équipements scolaires ou petite enfance :
  - aménagement dans le cadre du dédoublement des classes (590 000 €)
  - projets de l'école Blaise Pascal (1,46 M€), du groupe scolaire Chaptal (1 M€) et du centre social, de la crèche et du RAM des 4 quartiers (540 000 €)

Les recettes d'investissement, hors dette, s'établissent, elles, à 15,9 M€ (+2 M€ par rapport à 2023).

Elles se composent :

- du FCTVA (Fonds de compensation de taxe sur la valeur ajoutée) à hauteur de 2,5 M€
- des prévisions de subventions d'investissement qui seront encaissées en 2024 au regard de l'avancée de plusieurs opérations d'investissement majeures (9 M€, soit +2,6 M€ par rapport à 2023) ;
- du remboursement d'avances de trésorerie, à hauteur de 2,5 M€.

## UN RECOURS À L'EMPRUNT EN BAISSÉ

Associée à une hausse des recettes d'investissement obtenues de nombreux financeurs publics, l'épargne brute dégagée en section de fonctionnement permet un autofinancement encore significatif du programme d'investissement et de réduire la recette d'investissement constituée par l'emprunt.

Le niveau de recours à l'emprunt suit en partie l'évolution du cycle d'investissement. Il est rendu possible par plusieurs années de désendettement entre 2018 et 202 et en 2023.

Ainsi, au BP 2024, le recours à l'emprunt est inscrit à hauteur de 26,9 M€ (en baisse par rapport au BP 2023 de 4 M€).